

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BORDEAUX - 3302 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/07/2024 - 24649 - 2008 B 02381 - 504 878 315 - GENERATION ROBOTS

1

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS 1 | 2

Adresse de l'entreprise 1 RUE PIERRE GEORGES LATECOERE 33700 MERIGNAC Durée de l'exercice précédent * 1 | 2

Numéro SIRET * 5 0 4 8 7 8 3 1 5 0 0 0 3 6 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 3</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AC			
	Frais de développement *	2 044 786	CQ	661 565	1 383 221	
	Concessions, brevets et droits similaires	82 938	AG	82 938		
	Fonds commercial (1)		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	430 369	AK		430 369	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AM			
	Terrains		AN			
	Constructions		AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	575 062	AR	187 727	387 336	
	Autres immobilisations corporelles	80 962	AT	46 220	34 742	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours		AV			
	Avances et acomptes		AX			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS			
	Autres participations	25 170	CU		25 170	
	Créances rattachées à des participations		BB			
	Autres titres immobilisés		BD			
ACTIF CIRCULANT	Prêts		BF			
	Autres immobilisations financières *	5 500	BH		5 500	
	TOTAL (II)	3 244 787	BJ	978 450	2 266 338	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		
		En cours de production de biens	67 749	BN		67 749
		En cours de production de services		BP		
		Produits intermédiaires et finis		BR		
		Marchandises	402 698	BT		402 698
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	28 777	BV		28 777
		Clients et comptes rattachés (3)*	1 185 866	BX		1 185 866
Autres créances (3)		714 235	BZ		714 235	
Capital souscrit et appelé, non versé			CB			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :		CD			
	Disponibilités	289 946	CF		289 946	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	158 854	CH		158 854	
	TOTAL (III)	2 848 125	CJ		2 848 125	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	6 092 912	CO	978 450	5 114 463		

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables, janvier 2024 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS		Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 250 000.....)	DA		250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		936 528	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		8 243	
	Subventions d'investissement	DJ		416 845	
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		1 636 616
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		755 927	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		221 360	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		1 028 340	
	Dettes fiscales et sociales	DY		305 360	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		916 995	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		249 865	
	TOTAL (IV)	EC		3 477 847	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		5 114 463	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		3 209 997	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		300 000		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS		Néant <input type="checkbox"/> *					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 475 767	FB	FC	5 475 767	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	593 059	FH	FI	593 059
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 068 826	FK	FL	6 068 826	
	Production stockée *				FM	67 749	
	Production immobilisée *				FN	725 977	
	Subventions d'exploitation				FO	12 846	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	115 538	
	Autres produits (1) (11)				FQ	69 154	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 060 090
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	4 433 739	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	1 694	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	3 931	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	793 721	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	67 652	
	Salaires et traitements *				FY	993 109	
	Charges sociales (10)				FZ	399 165	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce - dotations aux provisions	HS		GA	444 500
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	55 692	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 193 202	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(133 112)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	6 370	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	6 374	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	34 726	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	34 726	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(28 352)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(161 464)	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	36 645		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	126 784		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	163 429		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 074		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	47 950		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	53 024		
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	110 404		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(59 302)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	7 229 893		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	7 221 650		
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	8 243		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	{	– Crédit-bail mobilier *	HP		
			– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	115 538	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	9 806		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
		obligatoires	A9			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		QP SUBVENTION	Charges exceptionnelles	70 784		
		PROD EXCEPTIONNELS DE GESTION + CESSION IMMO		92 645		
		VNC + AMORT EXCEPTIONNEL	47 950			
		CHARGES EXCEPT DE GESTION	5 074			
		(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise										GENERATION ROBOTS										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations												
										1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			2			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
												3			4									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ	1 577 882			D8			D9	466 904					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	549 842			KE			KF	430 369					
CORPORELLES	Terrains										KG				KH			KI						
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ				KK			KL							
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM				KN			KO							
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2		KP				KQ			KR							
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3		KS	306 375			KT			KU	274 789						
		Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV	1 441			KW			KX							
		Matériel de transport *								KY	5 417			KZ			LA	31 133						
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	39 655			LC			LD	3 317						
		Emballages récupérables et divers *								LE				LF			LG							
	Immobilisations corporelles en cours										LH				LI			LJ						
	Avances et acomptes										LK				LL			LM						
	TOTAL III										LN	352 888			LO			LP	309 239					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G				8M			8T					
Autres participations										8U	25 170			8V			8W							
Autres titres immobilisés										1P				1R			1S							
Prêts et autres immobilisations financières										1T	15 054			1U			1V							
TOTAL IV										LQ	40 224			LR			LS							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										OG	2 520 835			OH			OJ	1 206 512						
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
										par virement de poste à poste		3		4										
										1		2		3		4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN				C0	2 044 786			D0	2 044 786				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO	466 904			LV	513 307			LW	82 938				
CORPORELLES	Terrains										IP				LX				LY					
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA				MB			MC							
		Sur sol d'autrui				IR				MD				ME			MF							
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS		MG				MH			MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	6 102			MJ	575 062			MK	575 062				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers						IU		MM	1 441			MN	1 441			MO	1 441					
		Matériel de transport						IV		MP	36 550			MQ	36 550			MR	36 550					
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier						IW		MS	42 972			MT	42 972			MU	42 972					
	Emballages récupérables et divers *						IX		MV				MW			MX								
	Immobilisations corporelles en cours										MY				MZ			NA						
Avances et acomptes										NC				ND			NE							
TOTAL III										IY	6 102			NG	656 025			NH	656 025					
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ				OU				M7					
	Autres participations										IO	25 170			OX	25 170			OY	25 170				
	Autres titres immobilisés										I1				2B				2C					
	Prêts et autres immobilisations financières										I2	9 554			2E	5 500			2F	5 500				
	TOTAL IV										I3	9 554			NJ	30 670			NK	30 670				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4	476 458			OK	6 102			OL	3 244 787			OM	2 814 418	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

SAGE Experts-comptables janvier 2024 : Etat préparatoire.



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 2 3**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise GENERATION ROBOTS Néant *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY	272 663	EL	388 902	EM		EN	661 565
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	82 938	PF		PG		PH	82 938
TOTAL I		RK	355 601	RM	388 902	RN		RO	744 503
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	144 205	QA	49 623	QB	6 102	QC	187 727
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 441	QE		QF		QG	1 441
	Matériel de transport	QH	3 405	QI	3 397	QJ		QK	6 802
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	35 399	QM	2 578	QN		QO	37 977
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	184 451	QV	55 598	QW	6 102	QX	233 947
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	540 052	ØP	444 500	ØQ	6 102	ØR	978 450

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements	M9		N1	N2	N3	N4	N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ	RR	RS	RT	RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8	P6	P7	P8	P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX	RY	RZ	SB	SC		SD		
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6	T7	T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO		
TOTAL III											
Total général (I + II + III)	NP		NQ	NR	NS	NT	NU		NV		
Total général <small>non ventilé</small> (NP + NQ + NR)	NW			Total général <small>non ventilé</small> (NS + NT + NU)	NY		Total général <small>non ventilé</small> (NW - NY)	NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GENERATION ROBOTS			Néant <input checked="" type="checkbox"/>
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	5 500	UV	UW	5 500	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX	1 185 866	1 185 866			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	134 101	134 101		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	31 835	31 835		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	425 043	425 043		
		Divers		VP				
	Groupe et associés (2)		VC	122 400	122 400			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	856	856			
	Charges constatées d'avance		VS	158 854	158 854			
	TOTAUX			VT	2 064 455	VU	2 058 955	VV
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	300 000	300 000				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	455 927	188 077	267 850			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 028 340	1 028 340				
Personnel et comptes rattachés		8C	113 633	113 633				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	128 523	128 523				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	49 675	49 675			
	Obligations cautionnées		VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	13 529	13 529				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	916 995	916 995				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	249 865	249 865				
TOTAUX			VY	3 256 487	VZ	2 988 638	267 850	
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	35 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	169 191	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N clos le				
GENERATION ROBOTS							3	1	1	2	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	8 243			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.L.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	(12 000)		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8				
			- imposées au taux de 0 %				ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN				
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.L.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	20 000			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3				
TOTAL I							WR	16 243			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV				
			- imposées au taux de 0 %				WH				
			- imposées au taux de 19 %				WP				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW				
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A					
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX				
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY				
Majoration d'amortissement *							XD				
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 septies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5				
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobiliers (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 septies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 quaterdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)	IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septiesdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI 47 302		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art.39 decies G)		YL		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	31 059			
							XO	31 059			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>GENERATION ROBOTS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	31 059
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	31 060
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	127 011
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
Provisions pour dépréciation *				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
Charges à payer				
		9K		9L
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :			ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>GENERATION ROBOTS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	394 349		Dividendes		ZD	394 349					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZF							
	TOTAL I	ØF	394 349			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG						
										TOTAL II		ZH	394 349
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ			
	– Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance									YT	7 250		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8									YU	89 331		
	– Personnel extérieur à l'entreprise									YV			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									YX	229 485		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YY			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									YZ	467 655		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	793 721		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									ZK	8 005		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									ZL	59 647		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZM	67 652		
TVA	– Montant de la TVA collectée									ZN	573 294		
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									ZO	347 024		
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *									ØB	938 523		
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØC			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%		
	– Numéro de centre agréé * XP									ZR	0		
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL								
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO								
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS						Néant <input type="checkbox"/>	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1	ROBOT GR09	47 950			47 950	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	56 000	8 050	8 050			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)			8 050				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %	
❷ Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶.	

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
		À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

SAGE Experts-comptables janvier 2024 - Etat préparatoire.

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : GENERATION ROBOTS Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: <u>GENERATION ROBOTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: <u>01012023</u> et clos le: <u>31122023</u>		Données en nombre de mois	
		1	2
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	18.00
Dont apprentis		YF	1.00
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	5 728 081
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	5 728 081
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	69 154
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	725 977
Subventions d'exploitation reçues		OF	12 846
Variation positive des stocks		OD	364 293
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 172 270
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	4 461 604
Variation négative des stocks		OQ	1 694
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	687 272
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	55 692
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	5 206 262
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	OG
			1 694 089
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	1 694 089

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		5 728 081	Effectifs au sens de la CVAE *	EY		18.00															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX																					
Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	3	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	3
Date de cessation	HR			/			/															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

« GENERATION ROBOTS »
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 250 000 Euros
Siège social : MERIGNAC (33700) - 10 rue Joule
504 878 315 RCS BORDEAUX

-:-

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 MAI 2024
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

AFFECTATION DU RESULTAT

I - PROPOSITION

Il a été proposé à l'associé unique d'affecter la totalité des bénéfices de l'exercice écoulé s'élevant à 8 242,90 Euros à la réserve facultative.

II - VOTE

Cette décision a été adoptée sans modification par l'associé unique.

*
* *

La présente attestation est établie en conformité des dispositions de l'article L.232-23 du code de commerce en vue de son dépôt en annexe au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social.

Fait à MERIGNAC
Le 16 mai 2024

Le président,
La société « PROJETS JV »
Représentée par Monsieur Jérôme LAPLACE



GENERATION ROBOTS

10 rue Joule
33700 MERIGNAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**
Exercice clos au 31 décembre 2023

GENERATION ROBOTS

10 rue Joule
33700 MERIGNAC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos au 31 décembre 2023

A l'Associée unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU Génération Robots relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « stock et en-cours » en page 18 de l'annexe précise la méthode de valorisation des stocks à la clôture. Dans le cadre de notre audit des comptes clos au 31 décembre 2022, nous avons examiné les modalités de valorisation des stocks à la clôture et les modalités éventuelles de dépréciation.

L'annexe des comptes annuels précise les modalités de comptabilisation et de détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation en page 17. Il y est notamment indiqué que les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leurs perspectives de rentabilité. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

La note « frais de développement » et « production immobilisée » en page 17 de l'annexe indiquent le montant des frais de recherche et développement enregistrés à l'actif sur l'exercice ainsi que les règles et méthodes comptables applicables relatives à la comptabilisation des frais de développement.

La note « subventions » en page 17 de l'annexe expose les modalités de traitement de la subvention d'investissement. Nous nous sommes assurés de la correct application des règles et méthodes retenues.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 7 mai 2024



P/ DEIXIS,
BEY Jean-Luc
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)			31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	2 044 786	661 565	1 383 221	1 305 219
Concessions, brevets, droits similaires	82 938	82 938		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	430 369		430 369	466 904
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillage indus.	575 062	187 727	387 336	162 170
Autres immobilisations corporelles	80 962	46 220	34 742	6 267
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	25 170		25 170	25 170
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 500		5 500	15 054
ACTIF IMMOBILISE	3 244 787	978 450	2 266 338	1 980 784
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	67 749		67 749	
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	402 698		402 698	404 392
Avances & acomptes versés sur commandes	28 777		28 777	
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	1 185 866		1 185 866	1 107 446
Fournisseurs débiteurs	856		856	113
Personnel				
Organismes sociaux				2 176
Etat, impôts sur les bénéfices	134 101		134 101	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	31 835		31 835	23 815
Autres	547 443		547 443	126 809
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	289 946		289 946	231 960
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	158 854		158 854	235 072
ACTIF CIRCULANT	2 848 125		2 848 125	2 131 784
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 092 912	978 450	5 114 463	4 112 567

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Capital social ou individuel	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	936 528	542 178
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 243	394 349
Subventions d'investissement	416 845	312 629
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 636 616	1 524 157
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	455 927	590 118
Découverts, concours bancaires	300 000	300 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Associés	874 424	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	221 360	82 953
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 028 340	1 278 517
Personnel	113 633	142 109
Organismes sociaux	128 523	102 441
Etat, impôts sur les bénéfices		35 288
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	49 675	41 641
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	13 529	9 773
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	42 571	5 570
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	249 865	
DETTES	3 477 847	2 588 410
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 114 463	4 112 567

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises	2 230 440	3 245 327	5 475 767	5 797 735
Production vendue biens				
Production vendue services	593 059		593 059	366 314
Chiffres d'affaires Nets	2 823 499	3 245 327	6 068 826	6 164 049
Production stockée			67 749	
Production immobilisée			725 977	592 573
Subventions d'exploitation reçues			12 846	1 000
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			115 538	4 999
Autres produits			69 154	37 078
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			7 060 090	6 799 700
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 433 739	4 168 371
Variation de stock (marchandises)			1 694	223 222
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 931	23 289
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			793 721	565 652
Impôts, taxes et versements assimilés			67 652	69 407
Salaires et traitements			993 109	748 206
Charges sociales			399 165	296 421
Dotations aux amortissements sur immobilisations			444 500	211 293
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			55 692	124 169
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			7 193 202	6 430 031
RESULTAT EXPLOITATION			-133 112	369 669
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			6 370	2 128
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			4	2
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			6 374	2 130
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			34 726	9 445
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			34 726	9 445
RESULTAT FINANCIER			-28 352	-7 315
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			-161 464	362 354

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

RUBRIQUES	31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	36 645	25 997
Produits exceptionnels sur opérations en capital	126 784	41 291
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	163 429	67 288
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 074	4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 950	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	53 024	4
RESULTAT EXCEPTIONNEL	110 404	67 283
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-59 302	35 288
TOTAL DES PRODUITS	7 229 893	6 869 118
TOTAL DES CHARGES	7 221 650	6 474 768
RESULTAT NET	8 243	394 349
Dont Crédit-bail mobilier		
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Changement d'actionnaire : depuis le 25.04.2023, la société NGX ROBOTICS détient les 2500 actions de la société GENERATION ROBOTS soit 100% du capital.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CII

L'entreprise bénéficie du crédit d'impôt innovation (CII) calculé conformément à l'article 244 quater B du CGI.

Le crédit d'impôt comptabilisé correspond au CII 2023.

Le CII est comptabilisé au crédit d'un sous compte 69 « crédit d'impôt », et s'élève pour l'exercice à 47 302 €.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

✓ Frais de développement :

Les coûts de développement sont inscrits à l'actif et amortis sur 5 ans

✓ Production immobilisée

Les coûts de développement sont inscrits à l'actif et amortis sur 5 ans lorsque l'importance stratégique et la durée du projet le justifient. Les éléments activés résultent de projets clairement identifiés dont les coûts :

- Peuvent être nettement individualisés et affectés aux projets,
- Peuvent être mesurés de façon fiable,
- Sont limités à la phase de développement.

Ces projets ont préalablement fait l'objet d'étude d'utilité ou de commercialisation. Ces dépenses ainsi immobilisées remplissent les 6 critères d'activation imposés par le référentiel comptable.

Le projet OMBRE a fait l'objet d'une production immobilisée en cours pour l'exercice 2023, cette production a été valorisée par les coûts directement liés au projet à hauteur de 430 369€.

L'activation et l'amortissement de la production immobilisée de l'exercice 2023 interviendra courant 2024.

L'exploitation du projet OMBRE a débuté en juin 2022, de ce fait, le cumul de la production immobilisée 2019, 2020, 2021 et 2022 s'élève à 1 944 510€.

Au cours de l'exercice 2023, l'entreprise a également produit 6 robots GR 100 représentant une production immobilisée de 295 608€.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

Les titres sont évalués en fonction de leur valeur d'utilité ainsi que sur la base de leur perspectives de rentabilité.

> Subvention

Le conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a octroyé en 2019 une aide de 353 920 € pour le projet OMBRE, la subvention a été constaté en subvention d'investissement au Passif et sera étalée au même rythme que les amortissements après l'activation du projet. Le solde de la subvention a été versé en 2020.

Le projet OMBRE étant activé depuis le 1^{er} juin 2022, la quote-part correspondante de la subvention a été remonté au Résultat pour un montant de 112 075€ soit 70 784€ au cours de l'exercice 2023.

Une nouvelle subvention de la région Nouvelle Aquitaine a été octroyé le 25/10/2023 d'un montant de 175 000€ pour le projet ombre. La subvention a été constaté en « capitaux propres » et les premiers versements de l'aide interviendront à compter de 2024.

> Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) selon la méthode du premier entrée/premier sorti.

Les stocks ont à la clôture une valeur brute de 470 447 €.

Les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés à leur coût de production incluant le coût d'acquisition des fournitures consommées et les charges directes et indirectes de production (hors frais financiers).

> Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

> Opérations en devises

Les opérations en devises sont comptabilisées au cours du jour. Les écarts constatés sur l'exercice entre le cours d'enregistrement et le cours du jour du règlement sont comptabilisés en différences de change dans le résultat financier.

A la clôture de l'exercice, les dettes et créances libellées en monnaies étrangères sont converties aux cours de clôture.

Les opérations faisant l'objet d'une couverture de change sont enregistrées au cours de la couverture.

> Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

> Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Compte tenu du turnover, du nombre de salariés et de l'âge de l'effectif, les engagements en matière de retraite ne sont pas significatifs.

➤ **Effectif**

L'effectif moyen de la société en 2023 est de 19 salariés.

➤ **Autres Informations**

Eu égard à une situation extrêmement évolutive notamment au titre des conflits au moyen orient et celui entre la Russie et l'Ukraine, il est difficile d'en estimer les impacts financiers. À la date d'arrêté des comptes de l'entreprise le 31/12/2023, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais de recherche & développement = 2 044 786 €

Frais recherche & développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche & développement	2 044 786	661 565	1 383 221	%

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 244 787 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 127 724	466 904		2 558 093
Immobilisations corporelles	352 888	309 239	6 102	656 025
Immobilisations financières	40 224		9 554	30 670
TOTAL	2 520 835	776 143	15 656	3 244 787

Amortissements et dépréciations d'actif = 978 450 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	355 601	388 902		744 503
Immobilisations corporelles	184 451	54 018	4 522	233 947
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	540 052	442 920	4 522	978 450

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais recherche & de	2 044 786	661 565	1 383 221	5 ans
Logiciel	11 740	11 740	0	de 1 à 4 ans
Site internet	71 198	71 198	0	3 ans
Matériel et outillage	44 282	44 282	0	de 3 à 5 ans
Installation technique et outillage	144 456	87 870	56 587	de 3 à 5 ans
Installation technique et outillage ombre	386 324	55 575	330 749	5 ans
Inst.agenc.divers	1 441	1 441	0	5 ans
Matériel de transport	36 550	6 802	29 747	de 3 à 5 ans
Mat.bureau &informat	36 004	31 033	4 971	de 2 à 5 ans
Mobilier	6 968	6 944	24	de 5 à 10 ans
Immobilisations incorporelles en cours	430 369	0	430 369	Non amortiss.
TOTAL	3 214 117	978 450	2 235 668	

Etat des créances = 2 064 455 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	5 500		5 500
Actif circulant & charges d'avance	2 058 955	2 058 955	
TOTAL	2 064 455	2 058 955	5 500

Produits à recevoir par postes du bilan = 16 075 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	16 075
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	16 075

Charges constatées d'avance = 158 854 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 250 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2 500	100.00	250 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2 500	100.00	250 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	250 000	312 629	567 179	394 349	1 524 157
Affectation de résultat			394 349	-394 349	
Dividendes					
Résultat de l'exercice				8 243	
Subventions d'investissement		104 216			
Situation à la clôture N	250 000	416 845	961 528	8 243	1 636 616

Etat des dettes = 3 256 487 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	755 927	488 077	267 850	
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	1 028 340	1 028 340		
Dettes fiscales & sociales	305 360	305 360		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 138 355	1 138 355		
Produits constatés d'avance	249 865	249 865		
TOTAL	3 477 847	3 209 998	267 850	

Charges à payer par postes du bilan = 211 362 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	48 930
Dettes fiscales & sociales	132 043
Autres dettes	30 389
TOTAL	211 362

Produits constatés d'avance = 249 865 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 6 068 826 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 475 767	90 %
Prestations de services	505 024	8. %
Produits des activités annexes	88 035	1. %
TOTAL	6 068 826	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture :

Néant.

Rémunération des dirigeants

Obligatoire pour toutes les personnes morales sauf si ,

- cette information est non significative au regard de la situation patrimoniale et financière de l'entité
- Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe, car elle conduirait directement ou indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	12 312€
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	12 312€

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	
Médaille du travail	
PGE	252 130
TOTAL	252 130

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 16 075 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact. a etab(41810000)	16 075
TOTAL	16 075

Charges constatées d'avance = 158 854 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constates d avance(48600000)	158 854
TOTAL	158 854

Charges à payer = 211 362 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non par(40810000)	48 930
TOTAL	48 930

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges a payer(42820000)	91 050
Org.soc. ch/conges a(43820000)	35 961
Taxe apprentissage charges a payer(43863500)	840
Etat autres ch. a pa(44860000)	4 192
TOTAL	132 043

Autres dettes	Montant
Clients rrr&av.a acc(41980000)	30 389
TOTAL	30 389

Produits constatés d'avance = 249 865 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits contates d avance(48700000)	249 865
TOTAL	249 865